



Formation

Conduite accompagnée

(AAC) – A partir de 15 ans



1410 € TTC

Les heures supplémentaires et examen du code ne sont pas compris dans ce tarif

Comprenant :

- Frais administratifs
- Fournitures pédagogiques
- 1 évaluation de départ
- 1 formation code illimitée **pendant 6 mois** (accès internet et salle de code, livre)
- **20h** de conduite **minimum obligatoire**
- 1 R.D.V. préalable avec un accompagnateur (après la fin de formation initiale)
- 2 R.D.V. pédagogique avec un accompagnateur
- 1 accompagnement à l'examen de conduite

Frais annexes : Heures supplémentaires (après 20hrs) + examen(s) du code

Pièces à fournir :

- 4 photos d'identité récentes agréées ANTS + 1 timbre 20gr
- Carte d'identité recto/verso
- Justificatif de domicile de **moins de 3 mois** (facture téléphone, internet...)
- **Mineurs et/ou hébergé :** Lettre d'hébergement + CNI de l'hébergeur
- Certificat de participation à la JDC (dès les 17ans de l'élève)
- BSR ou ASSR2 ou ASR

Modalités de paiement :

1 premier règlement sera demandé à l'inscription

Possibilité de régler en plusieurs fois

Les inscriptions se font sur RENDEZ-VOUS, merci de vous rapprocher du secrétariat

Proposition du/...../.....

valable jusqu'au 1^{er} janvier 2023

Nom.....

Prénom.....

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATEGORIE « AAC » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dû à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Les cours seront dispensés, sur R.D.V., dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dû à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.